



STAY

Newsletter 1

Ceci est la **PREMIÈRE** lettre d'information du projet **STAY**, qui vous permettra de:

- Connaître le projet STAY et ses objectifs
- Rencontrer les partenaires internationaux du projet
- Découvrir les derniers développements de STAY

Qu'est-ce que STAY ?

STAY est un projet Erasmus+ visant à **promouvoir la formation professionnelle et éducative (VET) pour les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans l'agrotourisme.**

L'agrotourisme, également connu sous le nom d'agritourisme, est un ensemble d'activités agricoles planifiées pour amener des touristes dans une ferme. Ce type de tourisme, qui est apparu dans les années 1960 mais qui a pris de l'ampleur après la pandémie de COVID-19, comprend des expériences telles que les visites de vignobles, le camping, les excursions de chasse, les marchés de producteurs et l'observation de la faune et de la flore.

L'une des principales difficultés rencontrées par les agriculteurs désireux de se lancer dans le secteur de l'agrotourisme est leur **manque d'expérience**, qui met leur entreprise en péril. **STAY entend professionnaliser leurs pratiques en leur fournissant les outils de formation nécessaires.**



Co-funded by
the European Union

This project has been funded with support from the European Commission. The publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

STAY | Project N° 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663



STAY

L'agrotourisme pourrait contribuer à la revitalisation des zones rurales en **devenant une source de revenus alternative pour les entreprises agricoles**. En effet, le monde rural souffre d'un manque de perspectives d'emploi et **l'agrotourisme pourrait améliorer de manière exponentielle l'employabilité des habitants de ces zones**, en particulier des jeunes. Il peut également contribuer à la **préservation du patrimoine naturel et culturel des territoires** où sont situées les exploitations, tout en renforçant la **reconnaissance des zones rurales par le public**.

Le projet, dirigé par BC Naklo, comprend sept partenaires de six pays européens (Belgique, République Tchèque, Italie, Portugal, Slovénie et Espagne). Il devrait durer 36 mois, de novembre 2022 à octobre 2025.

**Pour en savoir plus sur le projet,
scannez le code QR suivant :**



Co-funded by
the European Union

This project has been funded with support from the European Commission. The publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

STAY | Project N° 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663



STAY

Objectifs



1. Fournir aux agriculteurs, aux éleveurs de bétail et à toute autre partie prenante intéressée, une **plate-forme de formation gratuite** qui comprendra une sélection de matériel de haute qualité lié à l'agrotourisme.



2. **Sensibiliser aux valeurs culturelles et naturelles des territoires ruraux**, aux citoyens et à leur mode de vie, ainsi qu'aux pratiques agricoles.



3. **Encourager l'esprit d'entreprise dans les zones rurales** en favorisant les activités économiques complémentaires à l'agriculture.



4. Contribuer à la **revitalisation des zones rurales** en offrant des **opportunités de travail** à leurs habitants.



5. Promouvoir **l'échange de bonnes pratiques** entre les agriculteurs engagés dans l'agrotourisme à travers l'Europe.



Co-funded by
the European Union

This project has been funded with support from the European Commission. The publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

STAY | Project N° 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663



STAY

Résultats du projet

Les objectifs devraient être atteints en produisant une série de résultats de premier plan, qui permettront également de remédier à l'absence de cohérence statistique et de données comparables.



Cinq **rapports nationaux** expliquent la situation actuelle de l'agrotourisme et fournissent des projections pour l'avenir du secteur dans cinq pays européens (la République Tchèque, l'Italie, le Portugal, la Slovénie et l'Espagne).



Un **rapport de synthèse** développera les informations contenues dans les rapports nationaux. Il fournira une vue d'ensemble de la situation de l'agrotourisme dans les pays partenaires et dans d'autres pays d'Europe (Autriche, France, Allemagne, Pays-Bas et Suède), ainsi qu'à l'échelle européenne.



Une compilation d'au moins 18 **cas d'agrotourisme réussis** offrira un ensemble de bons exemples et de bonnes pratiques aux agriculteurs qui se lancent dans le secteur.



Une **plateforme de formation gratuite et ouverte** inclura ces résultats (rapports nationaux, rapport de synthèse et compilation d'études de cas) d'une manière attrayante et pédagogique qui facilitera l'apprentissage pour ses utilisateurs.



Co-funded by
the European Union

This project has been funded with support from the European Commission. The publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

STAY | Project N° 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663



STAY

Qui sont les partenaires ?

Le projet STAY implique sept partenaires de six pays européens différents. Les organisations participantes sont des experts dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et du développement rural, ainsi que de la gestion de projets européens.



1



2



3



4



5



6



7



Co-funded by
the European Union

This project has been funded with support from the European Commission. The publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

STAY | Project N° 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663



STAY

Qu'est-ce que le projet a développé jusqu'à présent ?

Jusqu'à présent, STAY a progressé dans le développement des deux premiers résultats du projet. Les rapports nationaux ont fourni des informations sur le statut juridique de l'agrotourisme dans les pays concernés par le projet. En outre, l'évolution de l'agrotourisme sur les marchés touristiques, ainsi que les projections pour l'avenir, ont également été abordées. Parmi les résultats les plus révélateurs, il convient de mentionner que certains pays comme la Slovénie, l'Italie et le Portugal disposent d'une législation nationale couvrant la définition de l'agrotourisme, ses caractéristiques et ses exigences. Outre ces lois nationales, l'Italie et l'Espagne disposent également d'une législation régionale qui s'applique aux établissements situés sur leur territoire. En République Tchèque, l'agrotourisme n'a pas encore fait l'objet d'une codification juridique

Le rapport de synthèse structure et résume les informations contenues dans les différents rapports nationaux, qu'il complète également par des données sur la situation de l'agrotourisme en Autriche, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède.

Les partenaires ont également compilé 18 études de cas différentes d'entreprises d'agrotourisme en République Tchèque, en Italie, au Portugal, en Slovénie, en Espagne et dans certains pays de l'UE (Croatie et Suède).

Les deux résultats sont en attente de mise en œuvre sur le site web du projet, où ils seront facilement accessibles.

Si vous souhaitez rester au courant des dernières nouvelles et développements de STAY, n'oubliez pas de vous abonner à notre newsletter et de nous suivre sur les médias sociaux.



Co-funded by
the European Union

This project has been funded with support from the European Commission. The publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

STAY | Project N° 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663